

Message à la nation du chef de l'État devant le Parlement réuni en congrès, à Brazzaville, le 13 août 2010

Monsieur le président du Congrès,
Monsieur le président du Sénat,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mes chers compatriotes,

En 1960, la France, conformément aux décrets du temps et de l'histoire, décidait de reconnaître à ses anciennes colonies d'Afrique équatoriale et d'Afrique occidentale le droit de disposer d'elles-mêmes. C'est dans le cadre de ce mouvement général qu'il y a cinquante ans, notre pays accédait à la souveraineté internationale.

Cinquante ans, c'est un âge dérisoire à l'échelle d'un pays. Mais cinquante ans c'est, au-delà du symbole, un repère, un terme significatif qui peut autoriser méditation et réflexion sur le chemin parcouru. Mon message, en cette circonstance particulière, qui m'oblige à rompre avec la tradition établie, est donc une invitation à une méditation profonde sur les cinquante années de notre indépendance.

Le 15 août 1960, le Congo devenait indépendant. Par la volonté de la France, certes, mais aussi et surtout grâce à un contexte historique marqué :

- à l'extérieur, par la lutte des peuples du monde pour la liberté, la montée des revendications humanistes des mouvements intellectuels et socio-religieux, la participation des colonies à la seconde guerre mondiale, les réformes des systèmes coloniaux au lendemain de ce conflit planétaire, la création de l'Onu et des organisations régionales ainsi que l'émergence d'une conscience anticolonialiste d'essence panafricaine ;
- à l'intérieur, par l'action des combattants de l'affranchissement collectif, figures emblématiques connues ou illustres anonymes de toutes nos terres qui, pendant plus de trois quarts de siècle, ont lutté selon des formes diverses et variées pour que notre pays atteigne et s'installe définitivement sur les rivages de la liberté.

À tous ces patriotes, héroïques rebelles et vaillants résistants dont le sacrifice a fait l'âme ardente de notre cher pays, nous réitérons la reconnaissance, l'affection et le respect infinis de la Nation.

Nos compatriotes, peu nombreux aujourd'hui, qui ont vécu directement ou indirectement l'événement fondateur que nous commémorons le 15 août de chaque année, peuvent témoigner de ce que ce jour-là, en 1960, c'était partout et pour tous jour d'allégresse, d'exultation et de liesse extrême. Nous étions enfin indépendants. Nous étions libres et maîtres de notre destin. Nous devenions responsables de nos affaires. Notre pays passait désormais entre les mains de ses propres enfants.

Mais l'indépendance proclamée ne suffisait pas à régler tous les problèmes. L'euphorie passée, il fallait dès lors organiser la nouvelle cité, donner corps et âme au jeune État. Cela passait entre autres par la concrétisation de l'engagement que nous venions de prendre devant la communauté internationale de fonder une nation unie, de construire un État viable dans l'unité, par le travail, pour le progrès de tous.

Mais avec quels moyens ? Avec quelles ressources ? Le legs colonial n'était pas extraordinaire. Ce qui rendait la tâche immense et difficile.

Nous héritions d'un territoire de 342.000 km², peuplé de moins de huit cent mille (800.000) habitants, analphabètes à plus de 80%, caractérisés non pas par la conscience de leur unité et la volonté de vivre ensemble, mais plutôt par le sentiment d'appartenance de chacun à son groupe ethnique, à sa tribu.

Le pays était sous-équipé en infrastructures scolaires et de santé. Il était, en dépit de sa vocation de pays de transit, dépourvu de grands axes de communication, hormis le Chemin de fer Congo-Océan. L'élite intellectuelle et universitaire était à l'état de germe. Le personnel politique, malgré un activisme notable, n'était pour l'essentiel qu'un personnel de fortune. L'économie, livrée aux compagnies concessionnaires, ne reposait que sur quelques cultures de rente.

C'est dans ces conditions que nous devons forger notre Nation et bâtir notre État.

Mûrement selon certains, à la hâte d'après d'autres, des choix de société ont été opérés, des options politiques ont été prises : libéralisme, planification, socialisme, marxisme-léninisme. Le tout sur fond d'ethnocentrisme, de violences récurrentes, de relais mal négociés et d'instabilité sans cesse renouvelée. C'est sur ces entrefaites qu'est arrivée la Révolution, comme expression de la volonté organisée du peuple, pour plus de liberté, pour plus de justice. Le parti unique est institué, dans la foulée, dans le but, selon le point de vue quasi-unanime de la classe politique d'alors, de contribuer à la réalisation de l'unité nationale. L'insurrection est venue à son tour, avec pour ambition de recadrer le mouvement révolutionnaire.

Une période de relative stabilité a pu laisser augurer quelque lueur de progrès et permettre la restauration du multipartisme et de la démocratie pluraliste. Par nos turpitudes obstinées, nous avons brisé l'accalmie et réussi le funeste exploit de plonger le pays dans une guerre civile sans précédent qui l'a laissé exsangue.

Heureusement, depuis lors, grâce aux grands rendements de toutes les énergies nationales, la paix est revenue.

Somme toute, le Congo d'aujourd'hui est bien différent de celui d'il y a cinquante ans, malgré les soubresauts et les turbulences qui ont, à maintes reprises, entraîné la dégradation de l'État, freiné notre dynamique de progrès, ne permettant jamais que dans notre pays le progrès soit cumulatif.

Le Congo est pour toujours un pays indépendant, une réalité incontestable et permanente. Le sentiment national, bien que lent et laborieux dans son éclosion, est le mieux partagé. Nous pouvons nous en réjouir, en dépit de quelques atavismes qui subsistent chez certains esprits peu enclins aux valeurs d'unité nationale et de dépassement identitaire.

L'Etat est un projet accompli. Il dispose d'une administration qui, sans être parfaite, assure l'essentiel de ses missions sur l'ensemble du territoire national. La décentralisation va son cours : lentement mais sûrement.

La démocratie progresse favorablement. Les élections sont régulièrement organisées. Les institutions représentatives sont en place. Le pouvoir judiciaire, un des principaux piliers de la République, jouit totalement de son indépendance. L'État de droit est promu. Les libertés individuelles, les droits de chaque citoyen, la liberté syndicale, les droits de l'homme de façon générale, sont garantis et respectés. Personne dans notre pays ne peut être arrêté ni inquiété pour ses opinions. La presse est libre. La censure n'existe pas. La force publique assure la protection de tous.

Embryonnaires aux toutes premières heures de l'indépendance, l'armée, la gendarmerie et la police congolaises se sont développées, progressivement, selon les traditions de leurs armes et les rigueurs de leurs métiers.

Mais cette évolution, remarquable par ailleurs, ne s'est pas faite sans frictions ni heurts.

Ainsi, il y a eu, tour à tour :

- le 18 juin 1965, la création du Corps national de la défense civile qui avait pour mission de défendre la révolution. Il finit par s'opposer à l'armée régulière;
- le 22 juin 1966, la naissance de l'Armée populaire nationale, sur les cendres des Forces armées congolaises ;
- le 30 mars 1970, la fondation de la milice populaire, en remplacement du Corps national de la défense civile.

La dissolution de la gendarmerie et de la police nationale suivirent respectivement le 1er avril 1970 et le 19 janvier 1972.

Malgré ces changements, nos forces de défense et de sécurité ont connu leurs heures de gloire au cours des trente premières années de l'indépendance.

Victimes des convulsions dont le pays a souffert au cours des années 90, elles sont entrées depuis dix ans dans une phase de restructuration en vue de la consolidation de leur emprise nationale et républicaine.

L'Etat ne pouvait pas se construire sans cet autre attribut de souveraineté qu'est la diplomatie.

La République du Congo a accédé à l'indépendance auréolée d'un prestige lié à une histoire particulière. Brazzaville, sa capitale, a été capitale de l'Afrique équatoriale française et capitale de la France libre pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle a, par la suite, abrité en 1944 l'historique Conférence de Brazzaville.

Le défi à relever par le jeune État était de continuer à jouer les premiers rôles dans une Afrique émergente et sur la scène mondiale. Cela a été fait avec entrain.

En cinquante ans, nous avons développé une politique extérieure digne et à la mesure de notre pays. Nous avons déployé un réseau diplomatique conforme à nos moyens et à notre rang. Nous avons des ambassades dans plusieurs capitales et des représentations auprès des organisations internationales les plus importantes. De nouvelles ambassades vont être ouvertes bientôt, notamment auprès des pays du G8 et des pays émergents où notre présence n'est pas effective. De même, plusieurs pays et plusieurs organisations sont accrédités au Congo. Le Congo est en paix avec tous ses voisins.

La politique extérieure du Congo a été chaque fois celle de son temps ; une politique d'ouverture à tous les peuples épris de paix et de justice.

Au service de l'Afrique, notre pays a porté de toutes ses forces, avec abnégation et générosité, la cause de l'émancipation des peuples. Il a toujours lutté contre le racisme, contre l'apartheid, contre l'oppression et les injustices.

Après s'être doté des attributs essentiels de sa souveraineté, notre pays s'est préoccupé, tôt, et de façon remarquable, des défis spécifiques à chaque couche de sa population : les jeunes et, surtout, les femmes dont la particularité mérite d'être ici soulignée.

En effet, en ces cinquante dernières années, la femme congolaise a mené, avec bravoure et ténacité, le combat pour son émancipation, pour la jouissance de ses droits, de tous ses droits.

Les gouvernements successifs n'ont ménagé aucun effort pour impliquer, pleinement, la femme dans le processus de décision. De la sorte, malgré la persistance de quelques tendances négatives, la problématique du genre a pris une dimension véritablement nationale. L'égalité des sexes est un principe constitutionnel établi. La femme congolaise a les mêmes droits que l'homme dans toutes les sphères de la vie publique.

Malgré des avancées juridiques indéniables, la participation des femmes à la prise des décisions administratives et politiques n'est pas, loin s'en faut, à la mesure de leur apport effectif dans la société. Il y a donc encore des verrous à lever, des murs à abattre, pour que les femmes qui représentent près de 52% de la population congolaise, atteignent les principaux objectifs de leur totale émancipation.

Au nombre de ces objectifs, il y a la parité, c'est-à-dire l'égale répartition du nombre de femmes et d'hommes dans les instances de prise de décisions politiques, électives et administratives. La parité est un principe de justice que nous devons rapidement réaliser pour l'équilibre de notre société.

Aux femmes du Congo, à nos chères concitoyennes,

Au cours de votre récent forum dont je salue l'initiative et les résultats, vous avez déclaré qu'« après l'engagement, est venu, pour vous, le temps de l'action ». Sachez que dans cette dynamique, vous n'êtes pas seules.

Il y a à vos côtés, il y aura toujours à vos côtés, les hommes de ce pays, vos frères, qui partagent et partageront avec vous, chaque instant, la même communauté d'intérêts, la même unité de devoir, la même union de destin.

Il y a à vos côtés le gouvernement au nom duquel je prends ici l'engagement de tout mettre en œuvre afin de faire voter une loi sur la parité, pour une représentativité équitable de la femme congolaise aux fonctions politiques, électives et administratives.

Monsieur le président du Congrès,
Monsieur le président du Sénat,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mes Chers compatriotes,

Sur cet itinéraire de cinquante ans, le maillon le plus faible de notre action collective est de n'avoir pas pu, au plan économique et social, réaliser l'équivalent du peu que nous avons réussi au plan politique. Chacun de nous en convient, il n'y a pas de véritable indépendance sans émancipation, sans liberté économique et sociale. Il n'y aura pas d'indépendance totale pour notre pays tant que nous n'aurons pas libéré notre peuple du joug de la pauvreté.

C'est le combat que nos différents gouvernements ont engagé dès la première heure, avec, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et des sports des résultats probants qui se sont malheureusement, au fil des années, transformés en cuisants revers.

En effet, pour ne parler que de l'enseignement, je peux dire, non sans peine, que c'est l'une de nos plus lourdes contrariétés.

Le système éducatif congolais qui, pendant longtemps, a été un des meilleurs creusets de pédagogie et de formation d'Afrique, atteignant, dans son régime de croisière, un taux de scolarisation de 99%, s'est brutalement effondré des suites de choix souvent inadaptés. Ces mauvais choix, nous devons le reconnaître, ont engendré de graves dysfonctionnements que nous nous efforçons de corriger. Ces dysfonctionnements ont pour noms :

- sous-équipement des établissements scolaires ;
- dégradation des infrastructures ;
- pléthore des effectifs ;
- baisse du niveau ;
- diminution des financements, j'en passe.

J'ai parlé du social comme maillon faible de notre action, parce qu'une partie considérable de notre population manque du minimum nécessaire. C'est notre plus grand défi. L'eau, l'électricité et les soins de santé ne sont pas encore à la portée de tous. L'emploi non plus.

Cette situation est aggravée par le dépeuplement de nos campagnes au profit des deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, qui abritent à elles seules plus de la moitié de la population nationale.

La conséquence de cet exode rural massif est l'urbanisation accélérée et anarchique qui a accentué un peu plus encore la pauvreté en milieu urbain, en exacerbant les problèmes de logement, de transport, de voirie, de sécurité et de chômage.

Nos échecs au plan social sont imputables, pour une large part, aux contre-performances de notre économie. L'économie étant la meilleure base du progrès social, il n'y a pas de progrès social consistant et durable sans progrès économique significatif. Nous n'avons pas encore pu réaliser le développement économique malgré la générosité de nos efforts et de notre volonté.

Dans ce domaine de l'économie, le Congo, à l'instar de beaucoup d'autres pays d'Afrique, a été ballotté entre le système d'économie de marché et celui de la planification ou de la forte intervention de l'État. Le balancier est souvent parti vers l'extrême de chaque système. Ainsi, à l'économie de marché, du début des années 1960, dominée par des entreprises dites concessionnaires et quelques autres petites et moyennes entreprises privées, s'est substituée, dans les années 1970, l'économie d'Etat bâtie sur la nationalisation des entreprises privées existantes et la création de nombreuses entreprises publiques.

Du milieu des années 1980 à celui des années 1990, c'est le mouvement inverse qui a prévalu avec la privatisation ou la liquidation de la quasi-totalité des entreprises d'État.

Chaque cycle d'un système s'est caractérisé par la liquidation des acquis, même positifs, du système précédent, ramenant ainsi chaque fois l'économie au niveau zéro, plutôt que d'entretenir ou de renforcer la dynamique de la croissance économique.

L'économie nationale était, pour ces raisons, défaite et refaite pour être à nouveau défaite et refaite une décennie après. Notre économie a été plus un champ de bataille idéologique qu'un processus d'accumulation des richesses et de savoir-faire. L'éternel recommencement, conjugué à la petite taille de l'économie nationale, à la forte dépendance de l'extérieur, au manque de capitaux et aux ressources humaines qualifiées limitées, n'a pas permis le développement social tant espéré.

Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mes chers compatriotes,

Maintenant que se concluent les cinquante premières années de l'accession du Congo à l'indépendance, nous pouvons dire que la conjoncture, signes des temps, je le crois, nous offre des indications qui nous laissent espérer des perspectives heureuses.

Une nouvelle ère s'ouvre pour notre pays, portée par notre ambition et notre volonté collectives de transformer le Congo et de l'élever au rang de pays émergent. Le ressort pour y parvenir, nous en sommes convenus le 12 juillet 2009, est le Chemin d'avenir, pacte national qui vise à répondre à l'urgence sociale et à l'exigence de développement de notre pays par sa modernisation et son industrialisation.

Au cours des douze derniers mois qui correspondent à la première année de mon mandat, le gouvernement s'est justement attelé à mettre en place les fondations du Chemin d'avenir.

Nous aurons l'occasion, dans un proche avenir, de prendre la pleine mesure du labeur immense engagé dans le cadre de notre grande entreprise.

Je voudrais néanmoins vous inviter, mesdames et messieurs les parlementaires, à constater que :

- la paix civile règne dans tout le pays, la stabilité politique y demeure intacte : c'est le premier des préalables dans la mise en œuvre du Chemin d'avenir ;
- l'assainissement de l'environnement économique et financier est mené avec rigueur et méthode ;
- les grands travaux d'infrastructures de base sont exécutés à une cadence globalement satisfaisante ;
- la demande sociale fait l'objet d'une attention soutenue dans le cadre d'un dialogue social permanent et fructueux.

À ce sujet, tout en saluant le sens de responsabilité et de patriotisme des partenaires sociaux qui méritent les éloges de la République, et en exaltant les agents civils de l'État pour les énormes sacrifices qu'ils ont consentis pendant plus de quinze ans, j'ai décidé d'abroger le décret du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'un avancement ou de toute autre promotion dans la fonction publique.

Consécutivement, de nouveaux instruments entreront en vigueur. Il s'agit :

- d'une nouvelle grille salariale plus avantageuse ;
- d'une nouvelle classification simplifiée des agents de la fonction publique en tenant compte des titularisations, des reclassements et autres révisions des situations administratives.

Ces mesures seront précisées dans les lois et décrets à venir et appliquées de manière progressive à compter du 1er janvier 2011.

À cette échéance, le salaire minimum dans la fonction publique connaîtra une hausse de plus de 25%. Le revenu de chaque fonctionnaire sera augmenté d'une partie des effets financiers de sa titularisation, de son avancement, de son reclassement ou de sa promotion, naguère suspendus.

Dans ce chapitre des attentes sociales, il y a la lancinante question de la santé maternelle, néonatale et infantile. Confronté à une mortalité maternelle et infantile importante, le gouvernement a pris, il y a quelques années, des mesures au profit de la mère et de l'enfant, à savoir :

- la gratuité du traitement du paludisme chez la mère enceinte et chez l'enfant de 0 à 15 ans ;
- la gratuité du traitement du sida pour, notamment, enrayer la contamination mère-enfant ;
- la construction, en cours, du grand complexe global Mère et Enfant Blanche Gomes.

L'obligation et la nécessité de poursuivre cet effort nous ont amenés à nous préoccuper des complications de grossesse et d'accouchement qui sont les principales causes des décès maternels.

C'est un paradoxe inadmissible que la femme trouve la mort en donnant la vie.

Voilà pourquoi, nous avons décidé de la gratuité de la césarienne, de la chirurgie de grossesse extra-utérine et des autres interventions majeures relatives à la grossesse et aux accouchements.

Mes chers compatriotes,

Le but de ce tour d'horizon était de permettre à chacun de nous d'avoir un aperçu sur le chemin que notre pays a parcouru en cinquante ans. Il y a eu des échecs, sans aucun doute. Il y a eu quelques avancées, assurément. De quel côté se penche la balance ? Ce n'est pas le plus important.

La réflexion à laquelle je vous ai conviés doit nous amener à tirer de cette expérience tumultueuse quelques enseignements profitables. Il s'agit en l'occurrence de comprendre notamment que :

- Un : nous devons gagner la bataille contre la pauvreté pour conquérir notre totale indépendance ;
- Deux : notre système éducatif, notre culture et notre sport doivent retrouver leurs lettres de noblesse. L'eau, l'électricité, les soins de santé et l'emploi doivent être accessibles à tous. Je m'y emploierai de toutes mes forces et de toute mon énergie ;

- Trois: il nous faut promouvoir dans notre société, la culture du travail bien fait, du goût de l'effort permanent et du respect du bien public ;

- Quatre: nous devons définitivement mettre un terme aux replis identitaires et aux réflexes ethnocentriques désuets pour renforcer l'unité de notre peuple et consolider la Nation ;

- Cinq: la paix, la sécurité, la stabilité sont acquises. Elles ne doivent plus être remises en cause. La démocratie et le développement en dépendent ;

- Six: notre démocratie est encore jeune, très jeune. Elle a besoin d'être régulièrement améliorée pour s'affermir et se consolider. Sans en modifier le fond, nous devons, chaque jour, rechercher la forme la plus efficiente, la plus pragmatique, celle qui convient le mieux à notre pays.

J'ai beaucoup parlé de l'unité nationale et de la solidarité qui sont aussi synonymes de pardon et d'indulgence. Aussi, en ce jour mémorable, j'ai décidé, au nom de la République unie et fraternelle, d'accorder, selon les procédures d'usage, des mesures de clémence à certains de nos concitoyens condamnés.

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mes chers compatriotes,

Dans la poursuite de l'expérience de célébration tournante de la Fête nationale, avec son support de développement, la municipalisation accélérée, j'annonce qu'en 2012, les festivités du 52e anniversaire de l'indépendance et la municipalisation accélérée auront lieu dans le département du Pool.

Mes chers compatriotes,

Le mythe fondateur de la lutte pour l'indépendance fut la quête de la liberté, de la dignité et du bien-être.

Cinquante ans après, l'idéal n'a pas changé. Car notre ambition globale demeure encore et toujours la liberté, la dignité, le bien-être et le progrès. C'est le combat d'aujourd'hui. C'est le combat des cinquante prochaines années.

Ce combat, nous devons le gagner pour que se perpétuent l'Indépendance et la Nation.

Ainsi sera tenue la promesse de notre Congo indépendant, de notre Congo éternel, promesse fondée sur l'unité, le travail et le progrès.

- Puisse la fête du cinquantenaire de l'indépendance être belle pour tous !
- Vive l'Indépendance !
- Vive le Congo !